



PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

<p>ÉCOLE : École primaire de Bellefois</p> <p>Adresse : 24 place de la Liberté</p> <p>COMMUNE : NEUVILLE DE POITOU</p>	<p>DATE : 18/10/2022</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

Participants :

(préciser : : présent , : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Bouillié (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Président</p> <p>M. Wolff <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Enseignants</p> <p>Mme Dreulle <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Falgarone <input type="checkbox"/></p> <p>Mme Hamon <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Kambal <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Lemot <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Maury <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Pailler <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>M.Timon <input type="checkbox"/></p> <p>IEN</p> <p>M. Sureaud <input type="checkbox"/></p>	<p>Maire de Neuville de Poitou</p> <p>Mme Saint-Pé <input type="checkbox"/></p> <p>Adjointe aux affaires scolaires</p> <p>Mme Mékila <input type="checkbox"/></p> <p>Autre représentant de la Mairie :</p> <p>Mme Massei <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Mme Gorme <input checked="" type="checkbox"/> (Responsable des activités TAP)</p>
M.Chaprenet (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Charrier (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>			
M. Fayoux (tit.) <input type="checkbox"/>			
Mme Pommier (tit.) <input type="checkbox"/>			
M. Thomas (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Barbier (suppl.) <input type="checkbox"/>			
Mme Coupaye (suppl.) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Potreau (suppl.) <input type="checkbox"/>			

ORDRE DU JOUR :

<p>1 – Fonctionnement du conseil d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> – Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école – Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles <p>2 – Règlement intérieur</p> <p>3 – Ressources humaines de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> – Équipe pédagogique – Effectifs <p>4 – Moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> – Équipements – Travaux (bilan et à venir) <p>5 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école</p>

6 – Hygiène et Sécurité

7 – Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

- Activités périscolaires proposées cette année
- Temps périscolaire

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

POINT 1 : Fonctionnement du conseil d'école

★ Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école

Élections des représentants de parents d'élèves

La possibilité du vote électronique n'a pas encore été mise en place par le ministère de l'Éducation nationale et n'a donc pas pu être proposée comme modalité de vote.

Les 9 parents qui se sont présentés ont été élus.

La participation est de 129 votants, ce qui représente un taux de 65,1 % votants. Le nombre de bulletins nuls (noms barrés, découpés ou entourés...) est de 3.

M. Wolff se félicite de cette participation qui témoigne de l'intérêt porté par les parents d'élèves à l'école. Le directeur remercie les parents et enseignants qui ont participé au dépouillement.

La liste des adresses e-mails des parents élus sera diffusée par M. Wolff à la Mairie.

Composition et rôle du conseil d'école

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

- Les prochains conseils d'école sont fixés le lundi 13 mars et le mardi 13 juin 2023, à 18h00.
- Commission restauration : Mme Massei indique qu'une réunion sera programmée d'ici la fin de l'année.

POINT 2 : Règlement intérieur

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est présenté aux membres du conseil d'école et discuté.

Pour une meilleure répartition des élèves, les horaires des récréations ont été modifiés comme suit :

Matin : 10h15 – 10h30 : maternelles et classes de CP et CE1-CE2
 10h30 – 10h45 : maternelles et classes de CE2-CM1 et CM1-CM2
Après-midi : 15h00 – 15h15 : classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2
 15h15 – 15h45 : maternelles

Pour éviter de modifier chaque année cette partie (la répartition des classes étant différente tous les ans), M. Wolff propose de supprimer les horaires de récréation du règlement intérieur. Cette proposition est acceptée.

Le règlement actuel ne voit pas d'autre changement et est adopté à l'unanimité.

POINT 3 : Ressources humaines de l'école

★ Équipe pédagogique

L'école compte 6 classes selon la répartition suivante :

- Mme Hamon et Mme Falgarone, assistées de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-MS-GS
Remarque : Mme Laurence Hamon est à mi-temps jusqu'au 27 janvier 2023.
- Mme Kambal assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS-GS
- Mme Maury : CP
- Mme Pailler et Mme Lemot (le vendredi) : CE1-CE2
Remarque : Mme Elodie Renéaume retrouvera sa classe après les vacances de février.
- Mme Dreulle : CE2-CM1
- M. Wolff et M. Timon (le mardi et un lundi sur deux) : CM1-CM2

★ Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS L. Hamon et N. Falgarone	8	6	7						21
PS-MS-GS E. Kambal	8	5	8						21
CP C. Maury				20					20
CE1-CE2 M. Pailler et A. Lemot					20	5			25
CE2-CM1 S. Dreulle						15	7		22
CM1-CM2 N. Wolff							9	13	22
	16	11	15	20	20	20	16	13	131

Remarque : ce tableau tient compte de l'arrivée d'un élève de CE1 cette semaine.

Mme Massei informe qu'en 2024, des nouveaux logements vont être construits sur Neuville, néanmoins plus proches de l'école Jules Ferry. La mairie va réfléchir à une solution pour essayer de répartir les nouveaux enfants prévus sur les deux écoles. La mairie indique qu'elle propose déjà, sans obligation, aux nouvelles familles une inscription sur Bellefois.

POINT 4 : Moyens matériels

★ Équipements

- Tableau numérique : la commune équipe les écoles de tableaux numériques interactifs, profitant pour cela de subventions du Département. Un de ces équipements va être installé dans la classe de M. Wolff pendant les vacances d'automne. Ce plan numérique devrait perdurer l'année prochaine. D'autres classes pourraient alors en être également équipées.
- Un audit informatique a été effectué par AT86. Les résultats seront transmis au rectorat et à la Mairie. La date de ce retour n'est pas connue. Cet audit pourra servir de base pour la nouvelle demande de subventions au département pour l'année 2023.
- Fibre optique : un accord est en cours de finalisation entre la municipalité et Orange. Mme Massei confirme que l'école devrait être équipée assez rapidement, mais aucune date n'est connue à ce jour.
- Bibliothèque : M. Wolff informe que les enseignants n'ont toujours pas accès à la bibliothèque de l'école et qu'il n'est possible de choisir des livres en dehors des horaires de Mme Menant (personnel communal intervenant auprès des élèves le lundi et le jeudi), ce qui est problématique, en particulier pour Mme Lemot qui n'est présente à l'école que le vendredi. De plus, M. Wolff ne peut pas accéder aux archives de l'école qui sont à l'étage.

Mme Massei explique que Mme Mékila, adjointe aux affaires scolaires, a promis qu'elle allait se pencher sur le problème.

★ Travaux (bilan et à venir)

- Travaux réalisés
 - Rénovation complète de la classe de Mme Maury (sol, murs et plafond), classe qui était prête pour la rentrée de septembre.
 - Pose de panneaux de liège dans le hall des maternelles. Ce liège est plus épais que le liège déjà posé ce qui est plus aisé pour fixer les dessins des élèves. Les enseignantes demandent s'il est possible de doubler la couche de liège sur les panneaux précédemment posés.
 - Peinture dans la cour (marelles...).
- Travaux envisagés :
 - Réfection du hall de la maternelle : les travaux de peinture auront lieu pendant les vacances de la Toussaint.
 - Salle des maitres : les peintures seront refaites.
 - Fuite d'eau dans l'école : en cas de fortes pluies, une partie du bâtiment de maternelle révèle des fuites

d'eau. Des gouttières sont constatées au niveau des détecteurs de présence, des points d'éclairage et du groom de l'entrée.

- À plus long terme, réfection de la classe de Mme Hamon, les deux autres classes du bâtiment de maternelle et le dortoir ayant déjà été rénovés.
- Remplacement du cabanon à vélos, celui-ci étant en mauvais état et trop petit pour le rangement des vélos et draisienne de la maternelle. Cet item sera inscrit au budget d'investissement 2023 par le directeur.

POINT 5 : Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- École et cinéma : cette année encore toutes les classes de l'élémentaire bénéficieront de trois séances de cinéma. Les élèves de l'élémentaire sont déjà allés voir un film. Ces séances sont un excellent support pour la pratique orale et écrite du Français, mais également un moment privilégié pour aborder des thèmes d'enseignement moral et civique.
- Natation : cette année, les niveaux prioritaires déterminés par l'académie sont les niveaux GS, CP et CM1. Pour l'école de Bellefois, les classes concernées sont donc les deux classes de maternelle (à partir du 27 mars, uniquement les GS), la classe de CP (à partir du 24 avril), la classe de CE2-CM1 et la classe de CM1-CM2 (à partir du 20 février).
- Mobilité durable : les classes de l'élémentaire ont participé au concours de la mobilité durable organisé par la CCHP (Communauté de Communes du Haut-Poitou). Merci aux parents d'avoir joué le jeu en privilégiant un déplacement à pied ou à vélo.
- Projet de chorale : chaque classe prépare pour chaque période une ou deux chansons qui sont présentées au reste de l'école. La première représentation aura lieu courant novembre.
- Concours des Petits Champions de la lecture : les élèves de CM1 et CM2 participeront de nouveau à ce concours de lecture.
- Médiathèque : des échanges auront lieu avec la médiathèque pour toutes les classes de l'école. Un premier rendez-vous est fixé fin novembre pour les élèves de CM1 et de CM2 pour une présentation de livres dans l'optique du concours des « Petits Champions de la lecture ».
- Semaine du goût : projet mené par les deux classes de maternelle et les classes de CP et CE1-CE2. À la demande des enseignantes de maternelle, les parents ont accepté d'habiller les enfants de la couleur du jour (couleur correspondant aux aliments du jour). Bravo à eux !
- École dehors : ce projet de cycle mené par la classe de CP et la classe de CE1-CE2 vise à rendre plus concrets les apprentissages. Des déplacements ont lieu sur le site du Bois Cernin et à Neuville.
- Pass (sport, art, environnement) : ces activités sont proposées par la CCHP (communauté de communes du Haut-Poitou). Des intervenants viennent sur plusieurs séances. Les CE2-CM1 et CM1-CM2 feront du rugby et les classes de CP et CE1-CE2 du street hockey. Nous sommes en attente des réponses de la CCHP pour les Pass environnement et art.
- Activités physiques quotidiennes (APQ) : pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.

Un certain nombre d'actions a déjà été mis en place. La municipalité, via les TAP, participe à cet effort. De plus, en collaboration avec l'équipe enseignante, le personnel communal pourrait proposer des activités sportives pendant la pause méridienne.

- Cérémonie du 11 novembre : des élèves volontaires participeront en tant que lecteurs à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
- Cyclisme : l'apprentissage de la conduite en groupe à vélo par les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 a débuté dès le début de l'année. Le déplacement à Neuville pour la première séance de cinéma a pu se faire à vélo grâce aux parents agréés. Des déplacements à la médiathèque sont également prévus.
- Classe de neige : du 6 au 10 mars 2023, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se rendront en voyage scolaire à Vielle-Aure (65). Visite du vieux village, randonnée en raquettes, fabrication d'igloos, pratique du ski alpin et visite d'une grotte sont au programme. Une réunion de présentation aux parents est prévue le 15 novembre.

Un certain nombre d'autres projets, en particulier de sorties scolaires, sont en gestation dans l'ensemble des classes. Ils seront présentés une fois validés (pédagogiquement et financièrement).

M. Wolff rappelle que ces projets scolaires sont possibles grâce au budget accordé par la Mairie mais également grâce à l'investissement des parents de l'APE qui permet la récolte de fonds via un nombre important d'actions.

Point 6 : Hygiène et Sécurité

★ Exercices incendie

- Un exercice a été réalisé le 27 septembre. La sirène de la classe de Mme Pailler n'a pas fonctionné et le signal n'a pas été entendu. Un autre exercice imprévu (déclenché par un élève de maternelle) s'est déroulé la semaine suivante pour un résultat identique.

La société Numelec en charge de la maintenance des alarmes doit de nouveau intervenir.

★ Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Un exercice de type « intrusion » a été effectué le 10 octobre. L'évacuation s'est déroulée dans le calme vers la zone de repli. Le signal sonore a été bien entendu par tous, néanmoins, l'annonce « parlée » indiquant le type d'alarme n'a pas été compris par plusieurs classes de l'élémentaire.

★ Sécurisation de l'école

- Des actions permettant la sécurisation de l'école ont été menées : signalisation au sol, panneaux, totem crayon. Un parent d'élève souligne que le totem ne serait pas idéalement placé car peu visible.
- Un parent d'élève informe qu'un dossier a été ouvert par le Collectif de Bellefois et transmis à la mairie auprès de Mme Capé pour améliorer la sécurité des enfants au niveau du rond-point (signalétique au sol, piste cyclable). Ce parent transmet le dossier à Mme Massei et Mme Mékila.

Point 7 : Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

★ – Activités périscolaires proposées cette année (TAP)

Les TAP débutent au retour des vacances de la Toussaint (7 novembre) et dureront jusqu'à fin mai 2023.

Ils se déroulent lors de la pause méridienne pour les maternelles GS le mardi de 12h50 à 13h35, et pour les élémentaires le jeudi ou le vendredi (en fonction des classes) de 12h50 à 13h50.

Les activités proposées sont les suivantes :

- Maternelle (GS) : activités environnementales, cirque.
- Élémentaire : activités environnementales, théâtre, cirque (les deux jours), sport athlétique (vendredi seulement) et torball (jeudi seulement).

Le torball est un sport de ballon conçu pour les malvoyants (le ballon possédant des grelots), les enfants auront les yeux masqués.

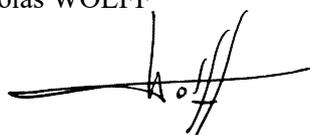
Environnement : les activités seront différenciées en fonction de l'âge : plantation, recyclage, fabrication d'un substitut de film alimentaire à base de cire d'abeille...

Mme Massei et M Wolff soulignent la chance qu'ont les enfants de bénéficier de ces activités qui sont de qualité et gratuites pour les familles. Le coût est de 35 000 € par an pour la mairie (pour l'ensemble des écoles de Neuville).

Le guide des TAP a été posté sur le site internet de l'école par M. Wolff.

Fait à Neuville de Poitou, le 18 octobre 2022

Le Directeur, président du Conseil d'École :
Nicolas WOLFF



La secrétaire de séance :
Marie PAILLER

